

CONCENTRÉ ÉMULSIONNABLE (EC)

Djeen



Adjuvant
pour bouillies
herbicides*,
fongicides
et insecticides
toutes cultures

Utilisable **BIO**
en agriculture biologique

RÈGLEMENT CE N°2018/848



TRIGLYCÉRIDES ÉTHOXYLÉS

AMM N° 2140227 - 790 g/L

* Non UAB uniquement pour les bouillies herbicides.

 **GAMME**
Adjuvants



CÉRÉALES



VIGNE



MARAÎCHAGE



COLZA



ARBORICULTURE



Multifonctionnel



Autorisé en AB et
éligible aux CEPP



Sans classement

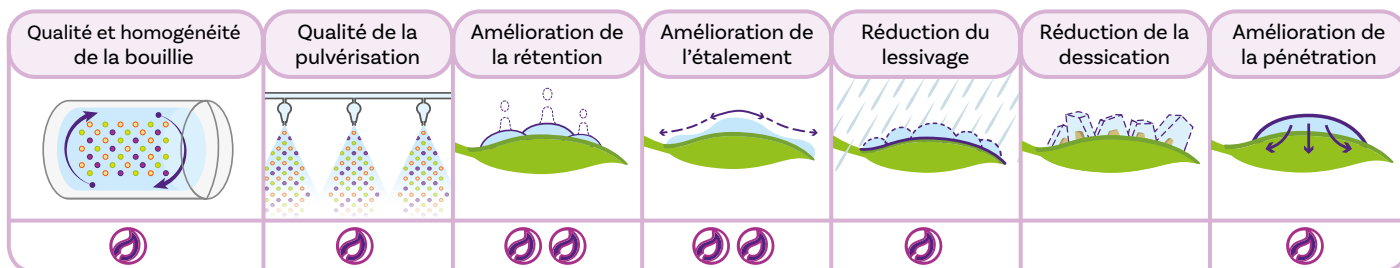


Faible dose



Fabriqué en France

Djeen, adjuvant multifonctionnel, hautement performant sur bouillies herbicides, fongicides et insecticides toutes cultures. **Djeen** couvre 6 des 7 grandes fonctionnalités des adjuvants.



• QUALITÉ DE LA BOUILLIE

Djeen est un excellent émulateur qui favorise l'homogénéisation de la bouillie lors de conditions limitantes (pratique de faibles volumes d'eau, mélange de plusieurs préparations, basses températures d'eau). Il limite également l'effet de mousse.



SANS ADJUVANT

AVEC Djeen

• AMÉLIORATION DE LA RÉTENTION

L'effet anti-rebond de **Djeen** favorise la rétention de la bouillie sur la cible.



SANS ADJUVANT

AVEC Djeen

• AMÉLIORATION DE LA PÉNÉTRATION

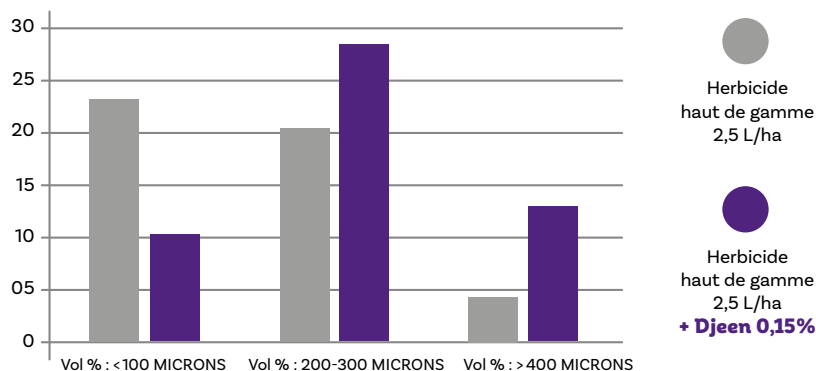
Djeen augmente la vitesse de pénétration et de translocation des matières actives systémiques ou trans-laminaires.

Cela accélère et améliore l'efficacité des produits phytosanitaires notamment pour les plantes peu mouillables et en conditions de faible hygrométrie.



• QUALITÉ DE PULVÉRISATION

Djeen augmente la taille moyenne des gouttelettes (200-300 microns) et uniformise le spectre de goutte avec une diminution des gouttes les plus fines. La dérive est ainsi limitée.



• AMÉLIORATION DE L'ÉTALEMENT

Djeen favorise l'étalement et la bonne répartition de la bouillie sur le végétal, en particulier sur les organes les plus difficiles à couvrir (épis, grappes et fruits, organes dressés, feuillage serré).



• RÉDUCTION DU LESSIVAGE

Djeen améliore la résistance au lessivage pour les produits de contact lors d'événements pluvieux ou en présence de fortes rosées.



RECOMMANDATIONS : Djeen est homologué à la dose de 0,15 % v/v, en association avec les bouillies fongicides, herbicides et insecticides sur toutes cultures.

VOLUME D'EAU	GRANDES CULTURES	VIGNE	MARAÎCHAGE	ARBORICULTURE
Inférieur à 100 L / ha	0,15 L / hl	0,15 L / hl	—	—
100 - 180 L / ha	0,15 L / ha	0,15 L / ha	0,15 L / ha	0,15 L / ha
180 - 300 L / ha	0,225 L / ha	0,225 L / ha	0,225 L / ha	0,225 L / ha
300 - 500 L / ha	—	—	0,4 L / ha	0,4 L / ha
500 - 1000 L / ha	—	—	0,5 L / ha	0,5 L / ha
Supérieur à 1000 L / ha	—	—	—	0,7 L / ha

CONDITIONS D'EMPLOI :

- Verser la quantité nécessaire de **DJEEN** dans la cuve du pulvérisateur au ¾ remplie d'eau.
- Ajouter la préparation phytosanitaire sous agitation.
- Terminer le remplissage de la cuve sous agitation.

- NON CLASSÉ
- DRE : 6 HEURES
- DAR ET ZNT : APPLIQUER CEUX DU PRODUIT PHYTOSANITAIRE ASSOCIÉ.

CONDITIONNEMENTS :

1 LITRE
ET
3 LITRES

Vivagro

TECHNOPOLE MONTESQUIEU
5 ALLÉE JACQUES LATRILLE
33650 MARTILLAC | +33 (0)5 57 78 32 68
 +33 (0)5 57 29 38 35
WWW.VIVAGRO.FR